



TROPHEE TSIRELLE

Concours National de Danse Classique

[www://tropheetsirelle.com](http://tropheetsirelle.com)

Article 1 : **CONTENU ET ESPRIT DE CE CONCOURS**

Le Trophée Tsirelle est un concours « pédagogique »

Son objectif premier est de valoriser et aider à évoluer l'enseignement de la danse classique amateur.

Il contribue à encourager les professeurs qui font un excellent et méritoire travail.

Il est un facteur de progrès permanents, au contact des autres.

Il est aussi le moyen pour les parents de mieux appréhender et comprendre notre art et ses exigences.

Il se déroule habituellement en Novembre/Décembre, en deux sessions :

SUD à Tarbes (65) - NORD à Nogent-sur-Marne (94)

Le Trophée SUD comporte des épreuves individuelles, en duos et en groupes.

Le Trophée NORD est uniquement individuel.

Le PRIX ARCHOREA accueille les duos et groupes des régions Nord, en Avril/Mai.

Au-delà du palmarès, se confronter aux autres doit être pour tous un enrichissement, et un moteur pour progresser.

Nous espérons éviter les « résultats-sanctions », mais plutôt apporter aux élèves les encouragements qu'ils attendent pour persévérer dans une discipline aussi difficile.

Bien sûr, un concours est une compétition, et qui dit compétition dit classement, mais aussi le bonheur de vivre sa passion, et surtout la possibilité pour tous de progresser et d'évoluer.

Article 2 : **ACCUEIL DU PUBLIC**

10 € (adultes) 5 € (enfants jusqu'à 12 ans)

Gratuit pour les participants et pour leurs professeurs.

Les applaudissements sont autorisés. Attention ! Tout débordement serait préjudiciable au candidat.

Il est formellement interdit de boire ou de manger dans une salle de spectacle !

Tout mouvement dans la salle pendant le passage des candidats est interdit.

Entrées et sorties se feront exclusivement entre deux catégories, c'est-à-dire environ toutes les demi-heures. Cette consigne est indispensable au respect et au confort des candidats !

Les parents et les professeurs sont tenus de veiller au respect des lieux par les candidats !

Article 3 : **PHOTOS ET FILMS**

Ils sont rigoureusement interdits.

Le concours est filmé et photographié par des professionnels.

Des bons de commande seront à votre disposition.

Tout cliché du concours pourra être utilisé par l'association sur son site ou autre.

Photographe du Trophée Nord : David Herrero - info@davidherrero.com

Photographe du Trophée Sud : Eric Aznar - aznar.eric@neuf.fr

Article 4 : *CATEGORIES*

Le Trophée Tsirelle est un concours individuel comportant 3 catégories distinctes :

LOISIR - PASSION - PREPARATION PROFESSIONNELLE

CATEGORIE LOISIR :

Pour les élèves pratiquant peu la danse, ou n'ayant pas un niveau très avancé, ou n'ayant pas de facilités.

CATEGORIE PASSION :

Pour les élèves pratiquant la danse plus souvent et régulièrement, ou ayant davantage de capacités. En aucun cas cette catégorie ne doit être assimilée à une catégorie « Pré-pro ». Elle n'est pas notée plus sévèrement qu'en loisir. Les variations sont plus élaborées. Il revient au professeur de juger quelle variation est en adéquation avec le niveau de son élève.

Elle n'est pas destinée aux élèves pratiquant la danse quotidiennement ou en horaires aménagés. Ceux-ci doivent se présenter en CATEGORIE PREPARATION PROFESSIONNELLE.

Article 5 : *CONTENU DES EPREUVES*

LOISIR ET PASSION : VARIATION IMPOSEE, à apprendre sur DVD

Les variations sont étudiées pour convenir au niveau de l'ensemble des élèves, et pour servir d'OUTIL de TRAVAIL adapté et évolutif.

Les difficultés techniques sont volontairement limitées, afin de mettre l'accent sur la qualité du mouvement et du placement plutôt que sur la performance.

Pour les GARCONS : Le professeur peut : soit adapter l'imposé, soit faire lui-même une variation équivalente, sur la musique de son choix, de même durée que l'imposé

PASSION AVANCE, EXCELLENCE, ELITE : VARIATION LIBRE : durée maximum : 1 mn 45

Costume autorisé, en rapport étroit avec la musique et le style de la variation. Le costume ne doit pas cacher le bas de jambe (maximum au-dessus du genou)

Accessoire autorisé s'il n'est pas limitant pour le travail des bras

IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'AUGMENTER LES DIFFICULTES DES VARIATIONS IMPOSEES.

PRE-PRO : VARIATION LIBRE, en costume, durée maximum : 1 mn 45.

Le costume ne doit pas cacher le bas de jambe (maximum au-dessus du genou)

Accessoire autorisé s'il n'est pas limitant pour le travail des bras

Répertoire autorisé en pré-pro 3

DUOS/TRIOS : (Sud seulement) chorégraphie libre en costumes de 3' maximum

GROUPES : (Sud seulement) chorégraphie libre en costumes de 4' maximum

CD et DVD des variations imposées disponibles dès le mois de Mai

Envoyer un chèque de 40€ à : association Trophée Tsirelle – 37, rue du Pic du Midi 65350 BOULIN

LES VARIATIONS IMPOSEES SONT LA PROPRIETE DU TROPHEE TSIRELLE.

IL EST RIGOREUSEMENT INTERDIT DE LES UTILISER DANS D'AUTRES CONCOURS

Les professeurs ne respectant pas cette règle seront définitivement exclus du concours

Article 6 : *CATEGORIES d'ÂGE*

NIVEAU	LOISIR Age au 30 novembre de l'année	N° CD.	PASSION Age au 30 novembre de l'année	N° CD	Préparation Professionnelle Age au 30 novembre de l'année
<i>POUSSINS</i>	<i>6 / 7 / 8</i>	1			< à 13 ans Catégorie 1 Variation libre sur ½ ptes*
<i>PREMIERS PAS</i>	<i>9 / 10</i>	2	<i>8 / 9</i>	10	
<i>JEUNES TALENTS</i>	<i>11 / 12</i>	3	<i>10 / 11</i>	11	De 13 à 15 ans Catégorie 2 Variation libre sur pointes *
<i>AVENIR</i>	<i>12 / 13</i>	4	<i>11 / 12</i>	12	
<i>ETUDE</i>	<i>13 / 14</i>	5	<i>12 / 13</i>	13	
<i>ESPOIR pointes</i>	<i>14 / 15</i>	6	<i>13 / 14</i>	14	A partir de 16 ans Catégorie 3 Variation libre sur pointes* Répertoire autorisé
<i>JUNIOR</i>	<i>15 / 16</i>	7	<i>14 / 15</i>	15	
<i>SUPERIEUR pointes</i>	<i>16 & plus</i>	8	<i>15 / 16</i>	16*	
<i>AVANCE</i>	<i>17 & plus</i>	9	<i>16 & plus</i>	Libre*	* = en costume
<i>EXCELLENCE pointes</i>			<i>17 & plus</i>	Libre*	
<i>ELITE</i>				Libre*	

Article 7 : *JURY*

Il est composé de personnalités éminentes du monde de la Danse, pédagogues expérimentés et reconnus pour leurs résultats et leur connaissance réelle de la danse classique amateur, tout autant que professionnelle.

L'observateur vérifie la cohérence de la notation et le respect du règlement par les professeurs et les candidats (tenue, contenu des variations...)

Toute entorse au règlement représente des points de pénalité.

Comme dans tous les concours, les décisions du jury sont sans appel !

Critères de notation :

La propreté, le placement, la lisibilité des pas exécutés, la coordination, la musicalité, l'harmonie et l'esthétique, la mise en valeur de l'élève par rapport à ses capacités. L'abattage technique n'est ni recherché ni valorisé dans ce concours !

En pré-pro s'ajoutent : le potentiel physique (morphologie), le raffinement du travail technique, les qualités artistiques (interprétation-présence...)

Le précédent concours s'est déroulé sur vidéo, en raison des circonstances exceptionnelles.

Le Jury était composé de :

Mmes Nicole Carporzen, Cathy Royo, Barbara Schwarz

Mr Craig Dawson

Article 8 : **RECOMPENSES**

Tous les candidats sont appelés sur scène et reçoivent un diplôme, ainsi qu'une médaille, selon leur classement.

Le prix attribué sera fonction de la moyenne des notes obtenues et après délibération.

18	MEDAILLE D'OR AVEC FELICITATIONS	13	1 ^{er} PRIX
17	MEDAILLE D'OR à l'UNANIMITE	12	2 ^{ème} PRIX
16	MEDAILLE D'OR	11	3 ^{ème} PRIX
15	MEDAILLE D'ARGENT	10	
14	MEDAILLE DE BRONZE	<10	ACCESSIT

Pour les candidats de la catégorie **POUSSINS**, il n'y a pas de notes, mais des mentions :
TRES BIEN AVEC FELICITATIONS – TRES BIEN - BIEN – ASSEZ BIEN

Pour les **PREMIERS PAS** et **JEUNES TALENTS LOISIR** :
1^{er}, 2^{ème} & 3^{ème} prix, 1^{ère}, 2^{ème} & 3^{ème} mention, accessit

Dans chaque catégorie (loisir-Passion-Pré-Pro), est décerné le Grand Prix du Jury, au candidat ou à la candidate ayant obtenu la meilleure moyenne et après délibération en cas d'ex aequo.

En Loisir et Passion, le Grand Prix recevra un chèque de 100€

En Pré-Pro, un chèque de 150€

Sont décernés également des Prix spéciaux, ou Coups de Cœur du Jury

Le Prix Spécial Trophée Tsirelle est attribué par la direction du concours avec un chèque de 50€

Article 9 : **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Les candidats sont tous présentés par leur ECOLE. Il n'y a pas de candidats libres.

CHAQUE L'ECOLE PEUT PRESENTER AU MAXIMUM 15 CANDIDATS (Trophée Nord uniquement)

Toute communication avec la direction du concours doit passer par le professeur.

Il ne sera pas répondu individuellement aux parents et candidats.

Inscription par candidat individuel : 50€

Duo : 40 € - Groupe : 15 € par danseur (SUD seulement)

TOUTES LES INSCRIPTIONS D'UNE ECOLE DOIVENT ETRE REGROUPEES EN UN SEUL CHEQUE !

Les dossiers comportant des chèques individuels seront refusés.

En aucun cas les frais d'inscription ne seront remboursés.

Article 10 : **DOSSIER D'INSCRIPTION**

TELECHARGEMENT DU REGLEMENT ET DES BULLETINS D'INSCRIPTION SUR LE SITE

<http://www.tropheetsirelle.com>

Le dossier d'inscription comprend 3 éléments (4 si musique libre) :

- La feuille de renseignements **ECOLE**, **ENTIEREMENT** complétée et signée par le professeur.
- La ou les feuilles d'inscription **ELEVES** à remplir **EN LIGNE**.

- Un seul chèque à l'ordre de : « association Trophée Tsirelle ».
- Les musiques des VARIATIONS LIBRES devront être envoyées EN FORMAT WAV par WE TRANSFER exclusivement titrées ainsi : NOM-PRENOM du candidat et NIVEAU, **au plus tard 15 JOURS après l'envoi du dossier ! (fletessier@wanadoo.fr)**
Seuls les dossiers COMPLETS seront pris en compte, les dossiers incomplets seront mis en attente et non comptabilisés !

Les convocations seront expédiées groupées directement au professeur, environ 2 semaines avant le concours.

Date d'ouverture des inscriptions : 1^{er} juillet

Les inscriptions seront closes dès que le nombre maximum de candidats sera atteint. La clôture sera immédiatement signalée sur le site et les dossiers parvenus entre temps seront retournés.

Il est conseillé de privilégier les envois par courrier suivi ou recommandé.
Seule compte la date de réception des inscriptions, et non la date d'envoi.

Article 11 : *PARTICULARITES*

Les candidats de la catégorie Loisir ayant obtenu au Tsirelle de l'année précédente LES FELICITATIONS devront OBLIGATOIREMENT se présenter en catégorie PASSION.

Les candidats de la catégorie Passion ayant obtenu DEUX ANNEES DE SUITE LES FELICITATIONS devront OBLIGATOIREMENT se présenter en Pré-Pro

Les candidats ayant obtenu en loisir ou en passion une MEDAILLE D'OR devront OBLIGATOIREMENT se présenter dans le niveau au-dessus, dans ce cas la dérogation d'âge est automatique, ou dans la catégorie au-dessus (passion ou pré-pro)

LES CANDIDATS DES GROUPES : POUSSINS – 1ers PAS – JEUNES TALENTS LOISIR SE PRESENTENT PAR DEUX LE JOUR DU CONCOURS.

Deux juges sont alloués à chaque candidat.

Article 12 : *TENUE*

Loisir et Passion : justaucorps ou tunique sans manches, couleur libre, jupette interdite, sauf attenance au justaucorps, et ne dépassant pas le haut des cuisses. Décorations légères autorisées.

Costume en Supérieur/Avancé Passion, Excellence, Elite et Pré-Pro.

Pour les garçons : tee-shirt blanc moulant, à l'intérieur du collant, collant blanc ou gris avec élastique de taille, cycliste noir autorisé, pas de collant noir .

Accessoires : Autorisés à la condition qu'ils ne limitent pas le travail des bras.

Attention tel & Email sont exclusivement réservés aux professeurs !

Tel : 06-10-88-53-26

Email : fletessier@wanadoo.fr

Adresse courrier : Trophée Tsirelle – Florence Letessier – 37, rue du Pic du Midi 65350 BOULIN